

# Procès-verbal réunion du Conseil Municipal de Montvendre du 2 Mars 2015

L'an deux mille quinze, le deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal la commune de Montvendre, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno SERVIAN, Maire.

Nombre de membres en exercice: 15

Nombre de membres présents : 14 Nombre de votants : 14

Étaient présents : CARAYON Martine-SAYN Pierre-CHOVIN Sonia-PHILIBERT Stéphane-IMBERT Laurent-DUMONT Séverine -BRACHET Armelle-MOUNIER Eric- CHAPRE Séverine-SANCHEZ Pédro- BRET Rémi-MARTIN Pascale-QUAILLET Christel-

Excusé: GELAIN Jérôme.

Compte rendu du conseil du 12 janvier 2015 adopté à l'unanimité.

# BILAN D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Monsieur le premier adjoint présente le bilan depuis l'ouverture de l'APC, 927 personnes se sont rendus à l'agence depuis l'ouverture, la fréquentation est de 10 personnes par jour en moyenne avec un pic maximum à 29 personnes avant les fêtes. Seulement 6 opérations en refus ont été enregistrés (colis envoyés trop lourd ou trop grand, pas de carte national d'identité...). Des services supplémentaires sont envisagés avec notamment, l'accueil, l'information et la promotion du tourisme et le service chronos-post pour fin mars 2015. Une proposition concernant la promotion du tourisme sera effectuée par Monsieur le Maire à la CCR. Cette agence postale communale semble donner satisfaction aux montvendrois.

#### **ZRR (ZONE DE REVITALISATION RURALE)**

Monsieur le premier adjoint présente les ZRR qui visent à aider le développement des territoires ruraux à travers les mesures fiscales et sociales. Ce zonage dépend de certains critères : appartenir à un EPCI, densité de la population, nombre d'agriculteur dans la commune...Cette mesure fait l'objet d'une commission d'information et un rapport en date du 21 janvier a été rédigé par l'Assemblée Nationale. Un nouveau zonage sera proposé par l'état prochainement. Le conseil propose que ce dossier soit présenté à la préfecture par la Communauté de Communes de la Raye.

#### **LE POINT SUR LE COMMERCE**

Monsieur le Maire informe que les travaux sont terminés. Reste la réalisation du bar par la « Serrurerie Montvendroise », la demande de mise en service électrique et la signature du bail avec le gérant GELIBERT Richard sera effectué fin mars.

# **SALON DE COIFFURE**

Le salon ouvre à partir du 3 mars, pour hommes, femmes, enfants. Monsieur le Maire informe que les services techniques ont apportés quelques modifications à ce local, notamment la suppression d'une cloison, modifications électriques etc...

#### PROPOSITION DE JUMELAGE AVEC UN VILLAGE ITALIEN

A la demande de Monsieur GUFFANTI, le maire propose au conseil de jumeler Montvendre avec un village italien dénommé « Tiglione » se prononce Tilione.

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Monsieur le Maire, rappelle que ce dossier a été présenté au conseil du 12 janvier et ajourné pour plus de renseignements. Après débat du Conseil Municipal et les assurances données par rapport à la notion de police qui restera toujours effectuée par le Maire, la gouvernance et la prise en charge budgétaire effectuée par la CCR.

Le transfert à la CCR de la compétence urbanisme à travers l'élaboration du PLUI est accepté par 1 abstention et 14 pour.

#### **PROJET PLAN D'EAU**

Monsieur le Maire informe que la phase 1, étude hydrogéologique est terminée, La phase 2 : faisabilité technique réglementaire et financière est en cours. Monsieur le Maire rappelle que la subvention départementale est acceptée pour 4 165 €, le dossier de demande d'aide auprès de CDDRA est en cours.

#### **PROJET ELARGISSEMENT « CHEMIN CREUX »**

Monsieur le Maire propose d'élargir « le chemin creux », celui-ci est situé entre la route de La Baume-Cornillane et la route de Bel Air.

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il a pris contact avec Monsieur CORDEIL architecte paysagiste, il est nécessaire d'effectuer un relevé topographique, contact est pris avec Monsieur REMY, géomètre. Un courrier sera adressé aux propriétaires riverains.

# PROJET DE STATION D'AIRE DE VIDANGE POUR CAMPING CAR

Suite à la demande d'adeptes du camping-car, une aire de vidange est sollicitée avec eau potable et eaux usées, l'emplacement proposé est le parking foot.

Monsieur le maire propose de présenter ce projet à la Communauté de Communes de la Raye.

# <u>DEMANDE DE RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u>

Monsieur le Maire indique qu'il est sollicité par des habitants pour être raccordé au réseau d'assainissement collectif, ces habitations sont situées en zone NC, zone non constructible. Monsieur le Maire propose de réaliser une étude.

# **AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire informe que le produit des amendes de police est redistribué aux communes, le conseil doit délibérer pour en demander l'attribution. Le conseil accepte l'aide qui s'élève à 879 € et propose de l'utiliser à l'achat de panneaux de signalisation.

# **PROJET DE PANNEAUX « LIMITATION DE VITESSE »**

Le conseil demande à Monsieur le Maire d'installer des panneaux mobiles pour ralentir la vitesse. Une étude sera réalisée.

# **TARIFS IRRGATION**

Ces tarifs sont présentés par Monsieur le 3éme adjoint, délégué au Syndicat Départemental d'Irrigation.

Agriculteur : charge fixe 172 € à l'ha, prix du m3 0.086

Particulier : charge fixe 55 €, prix du m3 0.16

Prochaine réunion du conseil municipal le 30 mars à 19 h 00.

Le Maire La secrétaire de séance

Bruno SERVIAN Marie-Danielle

**GELIBERT**